



Rapport du maire sur la situation financière 2016 Déposé en août 2017

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

C'est avec plaisir que, cette année encore, je vous présente le rapport annuel sur la situation financière de l'arrondissement. Il s'agit d'un exercice de transparence et d'information que nous vous devons, conformément à l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal. Ce rapport dresse un portrait global des réalisations de 2016 ainsi que des nombreux projets à venir au bénéfice de toute la population de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

Le budget de l'arrondissement est composé de deux volets : le fonctionnement et les investissements soit le *Programme triennal d'immobilisation* (PTI). Nous dédions la partie du fonctionnement notamment au déneigement, à la collecte des ordures ménagères, aux sports et loisirs ou encore à la lutte contre la pauvreté. Le PTI, quant à lui, regroupe les investissements prévus sur trois ans et financés par des emprunts; des investissements qui nous permettent, entre autres, de réparer et d'entretenir nos infrastructures et nos immeubles, de réaménager nos parcs et de procéder à des achats de mobilier.

Nous nous sommes donné comme objectif de gérer le budget avec rigueur, mais également de nous montrer ambitieux dans les projets pour l'arrondissement. Cette approche nous permet, cette année encore, de réinjecter des surplus de plus de 5 M\$ dans des projets structurants. Respecter ces principes de gestion en 2016, et en 2017 également, nous permet de poursuivre l'entretien de nos infrastructures urbaines. Ce sont ainsi pas moins de 24 km de rues qui ont été pavées en 2016 et nous comptons en faire encore plus cette année. Cette gestion responsable nous donne les moyens de nos ambitions, faisant de notre arrondissement un endroit où il fait bon vivre.

Afin d'inscrire nos actions dans l'évolution de nos modes de vie, nous poursuivons le réaménagement du secteur Le Triangle en un quartier résidentiel plus vert, plus responsable. Par la création du premier Fab Lab à Montréal dans la continuité du programme « Montréal, ville intelligente », par la mise en place d'une Table ronde sur la lutte contre la pauvreté, nous démontrons notre capacité à innover et notre volonté à faire toujours plus.

Les employés et les élus de votre arrondissement s'assurent, jour après jour, d'offrir des services de qualité à la population et nous reconnaissons toute l'importance que la qualité de ces services revêt pour vous.

Russell Copeman
Maire d'arrondissement

PRINCIPALES RÉALISATIONS DE 2016

AMÉNAGEMENTS DANS LES PARCS ET ACTIFS IMMOBILIERS

Parc Van Horne

Transformation de la pataugeoire en jeux d'eau dans le cadre du Programme aquatique de Montréal (PAM).

Parc de la place Darlington

Construction de nouveaux jeux d'eau.

Parc de la Confédération

Transformation du terrain de pétanque en jardin d'agriculture urbaine (légumes et fines herbes).

Parc Marie-Gérin-Lajoie

Réhabilitation et mise en valeur du parc par des travaux d'infrastructure des sentiers pédestres et cyclables et par l'ajout de mobilier urbain.

Rue du Frère-André

Piétonnisation de la rue dans le cadre du Programme d'implantation de rues piétonnes et partagées.

Parcs Georges-Saint-Pierre, Loyola et William-Hurst

Réfection de la toiture des chalets.

Parc Loyola

Travaux d'éclairage du petit terrain de baseball.

Centre communautaire Notre-Dame-de-Grâce

Restauration de la maçonnerie.

Centre culturel de Notre-Dame-de-Grâce

Finalisation de la construction du nouveau Centre culturel de Notre-Dame-de-Grâce et de la bibliothèque Benny.

Aréna Bill-Durnan

Mise aux normes du système de réfrigération de l'aréna.

Parcs de Kent et Notre-Dame-de-Grâce

Construction de deux places publiques dans le cadre du legs du 375e de la Ville de Montréal.

HABITATION, AMÉNAGEMENT URBAIN ET SERVICES AUX ENTREPRISES

- Continuité des travaux d'aménagement sur le domaine public du chemin de la Côte-des-Neiges.

- Suite des travaux d'aménagement et d'infrastructure du projet Le Triangle et acquisition du terrain du concessionnaire Volvo pour la création d'un parc.
- Embauche permanente de deux inspecteurs du cadre bâti en matière de salubrité des logements.
- Embauche permanente d'un patrouilleur canin.
- Achat de trois voitures électriques pour les inspecteurs du cadre bâti.

DIRECTION DE L'ARRONDISSEMENT

- Création d'une réserve monétaire pour le logement social.
- Optimisation organisationnelle dans le cadre du Plan quinquennal de la main-d'oeuvre.

CULTURE, SPORTS, LOISIRS ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

- Ouverture officielle du Centre culturel de Notre-Dame-de-Grâce.
- Création du premier Fab Lab (factory laboratory) à Montréal, avec imprimante 3D et robotique, dans la continuité du programme « Montréal, ville intelligente ».
- Amélioration de l'offre numérique dans l'ensemble des bibliothèques de l'arrondissement, par l'ajout de postes Internet et d'équipements audiovisuels accessibles au public (télévisions, jeux vidéos, systèmes de son).
- Création d'un partenariat avec la bibliothèque Fraser-Hickson dans le cadre des activités « Hors les murs ».
- Dans le cadre de « Mai, mois de l'activité physique », inauguration de la première « Marche du Maire » et organisation d'une fête citoyenne soulignant le nouveau pôle culturel et sportif créé dans Notre-Dame-de-Grâce.

TRAVAUX PUBLICS ET PARCS

- Programme de réfection routière (PRR) :
 - près de 24 km de rues pavées;
 - 37 348 mètres carrés de réfection de trottoirs;
 - 129 installations de dos d'âne (mesures d'apaisement de la circulation) ainsi que 10 saillies de trottoirs.
- Réfection des infrastructures d'aqueduc :
 - 1 712 inspections complètes et 34 remplacements de bornes d'incendie;
 - 942 inspections de vannes de réseau;
 - 453 nettoyages de chambres de vannes;
 - 177 réparations de fuites d'eau;
 - 80 remplacements d'entrées de service en plomb;
 - 10,1 km d'auscultations et 2,5 km de nettoyage de conduites d'égout;
 - 1 712 nettoyages et 89 remplacements de puisards;
 - 18 remplacements de vannes de réseau;
 - 162 réparations de boîtes de service (excavation pneumatique);
 - 8 remplacements de regards d'égout;
 - 16 remplacements de drains domestiques;
 - 17 remplacements complets ou installations d'entrées de service.

- Lutte à l'agrile du frêne :
 - 383 frênes abattus;
 - 726 arbres plantés (différentes essences).

Liste des contrats de 25 000 \$ et plus

La liste des contrats, incluant des contrats de plus de 2 000 \$ conclus avec un même contractant et qui totalisent un montant de 25 000 \$ et plus, pendant la période du 1^{er} juin 2016 au 31 mai 2017, a été déposée officiellement et peut être consultée sur le site web de la Ville de Montréal à l'adresse suivante : ville.montreal.qc.ca/cdn-ndg

DERNIERS RÉSULTATS FINANCIERS 2016

Budget de dépenses	74 000 000 \$
Budget de revenus locaux	2 449 800 \$
Surplus net de gestion	5 084 600 \$

Les surplus de l'arrondissement pour l'année 2016 s'expliquent de la manière suivante:

- par un excédent d'opérations pour un montant de 1,2 M\$;
- par des excédents de revenus de 1,7 M\$ et des ajustements de revenus de 2,1 M\$, dont un montant de 1,1 M\$ lié à la mutualisation des revenus de permis de construction et de modification (1,1 M\$) ainsi qu'un montant de 0,3 M\$ pour les études de demandes de permis;
- les autres ajustements de 0,7 M\$ concernent notamment celui pour le Plan d'action canopée 2012-2021 pour 0,3 M\$.

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT (en milliers de dollars)

Revenus	2014	Réel 2015	2016	Budget original 2016	Écart 2016	Budget modifié 2016
Taxes	87,0	85,8	132,8	84,6	48,2	84,6
Services rendus et autres revenus	5 250,3	4 556,3	4 059,0	2 365,2	1 693,8	2 368,7
Transferts	13,6	7,0	6,1	-	6,1	-
Transferts centraux	66 889,7	69 568,2	68 762,5	70 693,0	(1 930,5)	69 050,0
Total – Revenus	72 240,6	74 217,3	72 960,4	73 142,8	(182,4)	71 503,3
Charges de fonctionnement						
Administration générale	6 823,3	7 324,9	7 962,7	9 489,3	1 526,6	9 076,4
Sécurité publique	527,2	548,5	565,3	569,3	4,0	572,3
Transport	20 503,1	20 845,9	19 602,2	21 832,9	2 230,7	20 022,9
Hygiène du milieu	11 355,4	11 684,9	11 812,7	11 563,7	(249,0)	11 580,5
Santé et bien-être	1 590,3	1 547,9	1 416,8	1 385,8	(31,0)	1 449,0
Aménagement, urbanisme et développement	3 585,3	3 669,8	3 963,1	4 150,1	187,0	4 214,2
Loisirs et culture	24 540,7	24 628,7	25 801,3	25 008,9	(792,4)	25 446,3
Total – Charges de fonctionnement	68 925,3	70 250,6	71 124,1	74 000,0	2 875,9	72 361,6
Affectations	935,7	1 208,3	1 145,8	857,2	288,6	858,3
Excédent (déficit) de gestion selon le budget original	4 251,0	5 175,0	2 982,1	-	2 982,1	-
Ajustements	1 350,0	2 157,0	2 102,5			
Excédent (déficit) de gestion	5 601,0	7 332,0	5 084,6	-	5 084,6	-

ACTIVITÉS D'IMMOBILISATIONS À DES FINS FISCALES

Dernier Programme triennal d'immobilisations (PTI)

Le dernier PTI prévoyait les investissements suivants :

2016	6 830 000 \$
2017	6 830 000 \$
2018	6 830 000 \$

Faits saillant PTI 2016 :

- Programme de réfection routière et d'apaisement de la circulation : 4,1 M\$.
- Finalisation du Centre culturel de Notre-Dame-de-Grâce : 2,5 M\$.
- Mise aux normes de la pataugeoire au parc Trenholme et transformation de la pataugeoire en jeux d'eau au parc Van Horne : 0,4 M\$ (programme PAM).
- Construction de nouveaux jeux d'eau à la Place Darlington : 0,4 M\$.
- Achat de véhicules : 1,0 M\$.
- Mise aux normes de l'aréna Bill-Durnan : 0,5 M\$.
- Interventions visant la lutte contre l'agrile du frêne : 0,3 M\$.
- Travaux de réfection des toitures de chalets dans les parcs Georges-Saint-Pierre, Loyola et William-Hurst : 0,1 M\$

L'arrondissement a également bénéficié d'investissements provenant de la Ville centre permettant la réalisation de certains projets. Pensons notamment à la suite du projet de développement Le Triangle (3,7 M\$), à la réfection des rues artérielles (3,8 M\$), au programme supplémentaire de réfection des rues locales (1,6 M\$), aux travaux de planage et de revêtement de la chaussée (0,9 M\$) et au réaménagement de divers parcs, dont le parc Loyola et le parc Van Horne (0,4 M\$); pour des investissements de la Ville centre totalisant 10,4 M\$.

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES DES RÉSULTATS FINANCIERS (2017)

Le budget de dépenses 2017 a été fixé à 64 084 600 \$ et celui des revenus locaux à 2 297 600 \$.

À ce jour, les changements budgétaires les plus marquants pour 2017 sont :

- Le regroupement des contrats de déneigement et la gestion du matériel roulant.
- La centralisation de la téléphonie filaire et de la transmission de données.
- La centralisation des revenus des vignettes universelles de stationnement (Car2go).
- La décentralisation des revenus des études de demandes de permis, suite à une première centralisation.
- La poursuite du plan quinquennal de la main-d'oeuvre (PQMO).
- L'application de la troisième année de la réforme du financement des arrondissements répartie sur 5 ans, selon les paramètres définis.
- L'abolition de la charge interunité des officiers de liaison – cour de justice.
- L'indexation de 1 % du budget des transferts centraux.

La quantité de neige tombée, soit 225 cm, est considérée hors-norme et a nécessité des opérations de déneigement plus importantes à l'hiver 2016-2017, dont 5 chargements et 16 épandages d'abrasifs.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2018 ET DU PROCHAIN PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2018-2020

- Les enveloppes budgétaires ont été transmises aux arrondissements à la fin du mois de juin 2017. D'ores et déjà, nous connaissons certaines orientations qui moduleront l'année 2018 :
- Les économies découlant du Plan quinquennal de la main-d'oeuvre sont conservées par l'arrondissement, mais en contrepartie, la croissance de la rémunération doit être absorbée dans le cadre financier.
- Conformément à la réforme du financement des arrondissements (RFA), les transferts centraux sont modifiés en fonction des différentes orientations retenues. Ces transferts intègrent les ajustements découlant de la poursuite de la mise en oeuvre de la RFA, de la mise à jour des paramètres, ainsi que l'indexation de 1 % des transferts de 2017.
- Au chapitre de la rémunération, les budgets de 2017 des arrondissements ont été réduits d'un montant équivalent à 2,5 % estimé en économie de postes vacants. Cette réduction est maintenue de façon récurrente.

En ce qui concerne le PTI 2018-2020, on prévoit un investissement total de 20 490 000 \$ réparti sur les trois années de la façon suivante :

2018	6 830 000 \$
2019	6 830 000 \$
2020	6 830 000 \$